cet emblème de ralliement, ait voulu faire outrage au drapeau de la France.

M. Taittinger. — Le drapeau rouge n'a pas été saisi.

M. Laval. — La police a agi devant « L'Humanité » exactement de la même façon que rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Une information est ouverte. Le préfet de police s'est expliqué devant le Gouvernement. Il n'est pas démontré que c'est un agent qui a frappé. Si un agent a frappé avec brutalité, il sera l'objet de sanctions. L'enquête sera poussée à fond.

L'incident est clos.

La séance est levée à 19 h. 30.

Prochaine séance mercredi matin 9 h.

UNE COURTE SÉANCE DU SÉNAT

Paris, 30 mars. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. de Selves.

M. André Fallières, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, dépose le projet de douzièmes provisoires.

Aussitôt M. Henry Chéron dépose son rapport à propos de ce deuxième.

Puis, M. Fallières dépose aussi le projet sur les loyers, retour de la Chambre, et suivant le procédé, M. Morand dépose son rapport.

On décide qu'cette discussion sur les loyers aura lieu dans une séance spéciale mercredi matin.

Le Sénat discute ensuite la proposition de M. Morand relative au maintien provisoire en jouissance, des locataires ou occupants de bonne foi de locaux à usage industriels ou commerciaux.

Après intervention de M. Levasseur, sous-commissaire à l'habitation, les articles et l'ensemble sont adoptés.

Le Sénat adopte ensuite différents projets d'intérêt local.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à mercredi matin pour les loyers. Ils tiendra une seconde séance 3 h. 10 h., pour la discussion des projets de loi relatifs aux crédits supplémentaires et au crédit provisoire du mois d'avril.

La séance est levée à 16 h. 35.

L'ÉLECTION DU 2e SECTEUR DE PARIS

La proclamation des résultats officiels

Paris, 30 mars. — La Commission de recensement nommée afin de vérifier les bulletins et le résultat définitif de l'élection législative du 2e secteur de Paris a proclamé les résultats suivants:

Nombre d'électeurs inscrits: 191.729. — Nombre de votants: 134.614. — Bulletins nuls: 2.461. — Suffrages exprimés: 132.170.

Ont obtenu:

Liste communiste. — MM. Ducos, 63.254 voix, élu; Fournier, 63.140 voix, élu.

Liste d'union républicaine nationale. — MM. Paul Reynaud, 61.758 voix; de Kérillis, 61.582 voix.

Liste radicale et radicale-socialiste dissidente. — MM. Dumont, 7.129 voix; Delatour, 7.084 voix.

LA GUERRE CIVILE EN CHINE

Les avant-gardes sont aux prises autour de Pékin

Des escarmouches se sont produites en divers points du front, à vingt milles de Pékin; mais le mouvement en avant des forces alliées de Tchang Tso Lin et de Ou Pei Fou ne paraît pas s'être encore sérieusement développé.

Toutes les communications ferroviaires sont coupées, mais l'ordre a été strictement maintenu jusqu'ici par les autorités militaires.

Une colonne alliée a attaqué sans succès la ville de Tang-Tchéou, qui est solidement occupée par les troupes « nationales ».

Les troupes de Feng réoccupent Pékin

Les troupes de Feng, qui s'étaient conventrées hors de Pékin, ont réoccupé la ville, Feng voulant se servir de ce gage pour les négociations de paix.

Les efforts tentés en vue d'une suspension immédiate des hostilités ont échoué.

LA GUERRE AU MAROC

Une conférence au Quai d'Orsay

Paris, 30 mars. — M. Briand, assisté de M. Painlevé et du maréchal Pétain, a conféré longuement mardi matin avec M. Steeg, résident général au Maroc.

Le *Temps* dit qu'ils ont étudié les diverses questions que posent la situation militaire et l'éventualité de l'ouverture des négociations.

Les dernières conditions de paix arrêtées en plein accord avec le gouvernement espagnol, avant été portées récemment à la connaissance d'Abd-el-Krim, c'est de la volonté de celui-ci que dépend la cessation des hostilités.

Revue de la Presse

L'ELECTION DE PARIS

Le grand Cartel rouge

M. HENRI DE KÉRILLIS qui, avec M. Paul Reynaud, a vaillamment porté le drapeau de l'ordre contre le bolchevisme dans le 2e secteur de la Seine, écrit dans l'*Echo de Paris*:

Le grand Cartel rouge, — radicaux-socialistes, socialistes, communistes, — puissamment soutenu par le gouvernement Briand-Malvy, et disposant de fonds et de moyens illimités, nous a battus, Paul Reynaud et moi.

Nous n'avons pas à rougir de notre défaite.

Nous avons marché drapeau déployé.

...On a reçu un « coup dur »!

On en recevra d'autres, sans doute.

Mais on en portera.

Et puis on vainera.

Les causes du succès communiste

Du *Figaro* (M. LUCIEN ROMIER):

Pour interpréter avec exactitude le scrutin du deuxième secteur, il faut dire simplement que ce secteur renferme 5.000 communistes de plus qu'en 1924. C'est le fait, sans doute, du mécontentement public et de la propagande révolutionnaire. Mais peut-être faudrait-il y voir, aussi bien, la conséquence d'un arrondissement de la population ouvrière dans ce secteur.

De l'*Eclair* (M. EMILE BURÉ):

Paul Reynaud et Henri de Kérillis, qui ne sont pas des politiciens, ne se consoleraient guère de leur défaite personnelle si elle ne révélait pas que tout notre organisme national est aujourd'hui profondément infecté. La défaite, c'est l'accident. Il convient de découvrir la cause du mal. Et la découverte, hélas! n'est que trop aisée. La France, épuisée exsangue par [illegible] la guerre, se confortait que dans la joie d'une victoire honnêtement, mais largement exploitée. Or, ses gouvernants n'eurent à cœur que de lui soustraire tout ce qui pouvait l'aider à réparer ses forces et elle se consume aujourd'hui dans une complète démoralisation. Elle a applaudi aux accords de Locarno qui garantissent à l'Allemagne une magnifique revanche. Pourquoi se refuserait-elle à voter pour les communistes amis de ses ennemis? On ne fait pas sa part au défaitisme!

Comparaisons

De l'*Action Française* (M. CHARLES MAURRAS):

Ce secteur qui élisait en 1919 Barrès et Millerand, en 1924 Ignace et Bonnet, se prononce en 1926 pour deux communistes obscurs. On ne peut méconnaître le recul des idées de l'ordre, l'affermissement du Cartel

Le prétexte du fascisme

Du *Gaulois* (M. RENÉ LARA):

Combattre le fascisme! Formule simpliste et combien commode pour masquer la faiblesse des pouvoirs publics et leur complicité inconsciente en face de la Révolution qui gronde.

L'étranger nous regarde

De la *Journée Industrielle*:

Si tous les hommes politiques, dont les imminentes décisions tiennent positivement en suspens le proche avenir du pays, ont le loisir d'étendre leurs lectures au-delà des ordres du jour de partis et de journaux de leur circonscription, ils peuvent parcourir avec fruit ceux de l'étranger. Ils y trouveront des considérations qui seront peut-être pour eux sans agrément, mais je doute qu'aucun puisse rester indifférent au sentiment très net qui se dégage de cette lecture: l'éclipse dans laquelle risque de sombrer en ce moment le prestige français.

LA SITUATION MINISTERIELLE

Du *Quotidien* (M. PIERRE BERTRAND):

Dans les circonstances actuelles, le malheur de la politique de M. Aristide Briand est qu'il ne puisse avoir la majorité s'il ne trouve un appoint à droite.

Même si la politique de M. Briand peut, sauver le franc, mieux vaut, pour nos cartellistes, que le franc périsse que d'être sauvé avec l'appui de la droite. Toujours le parti avant la Patrie.

« TOUT LE MONDE TRICHE... »

...Pour l'appât. C'est du moins, M. CLEMENT VAUTEL qui l'assure dans le *Journal*:

Je pose en fait que, sauf les citoyens dont les revenus, appointements, honoraires figurent dans une comptabilité aisément contrôlables, tout le monde triche...

Dans l'armée des contribuables, c'est comme dans l'autre: il y a les débrouillards qui ne descendent jamais aux paraes, et les pauvres types qui sont toujours de corvée.

« LA REVOLUTION EST FAITE »

MONSIEUR DE LA PALISSE, du *Petit Journal*, se fait humoriste pour commenter un fait-divers qu'il a sa signification:

Le « chasseur » d'un grand restaurant de Paris avait une auto. On vient de la lui voler. J'espère qu'il la retrouvera.

...En même temps que l'auto volée j'espère aussi que la police retrouvera le voleur, qu'elle l'arrêtera.

Un peu plus tôt, un peu plus tard, le voleur d'auto passera devant le tribunal correctionnel. Cité comme témoin le « chasseur » se rendra à l'audience dans la voiture restituée ou dans une nouvelle voiture. Il y déclarera ses nom, prénoms et qualités aux graves personnages qui composent le tribunal. Il sera peut-être intimidé. Il aura bien tort!

Les magistrats qui jugeront l'affaire sont de pauvres bougres comparés aux chasseurs de grands restaurants. Ils ont fait de fortes et longues études: ils savent le grec et le latin, ils sont docteurs en droit, diplômés de l'Ecole des sciences politiques. Mais ils n'ont pas d'auto. Même si le chasseur leur donnait la sienne ils ne pourraient pas la garder. Ils ne gagnent pas assez d'argent pour cela. Le tribunal tout entier, procureur compris, ne gagne pas la moitié de ce que gagne le chasseur du grand restaurant.

MONSIEUR DE LA PALISSE conclut de ce fait-divers que « la Révolution est faite ».

LES TAXES MUNICIPALES ET DÉPARTEMENTALES

Paris, 30 mars. — La Commission sénatoriale d'administration générale a adopté les conclusions de l'avis de M. Sari, tendant à autoriser les conseils municipaux à créer des taxes directes et indirectes, à modifier les tarifs d'octroi et à établir des taxes de balayage. Toutes ces décisions pouvant être prises dans certaines conditions, par délibération du Conseil municipal, approuvée par le préfet.

Ce projet de loi est destiné à permettre aux communes d'assurer l'équilibre de leur budget, en attendant la réforme de l'ensemble des bases d'imposition départementales et communales.

La Commission a ensuite examiné le projet de loi portant autorisation pour les départements d'établir les mêmes taxes.

M. Sari, rapporteur, a présenté certaines observations, à la suite desquelles la Commission lui a demandé de s'entendre avec le rapporteur de la Commission des Finances, M. Marraud, pour arrêter ce nouveau texte.

Me Jacques Sadoul va plaider à Beyrouth

Paris, 30 mars. — Me Jacques Sadoul, avocat à la Cour de Paris, est appelé à Beyrouth pour présenter la défense de trois notables syriens, ainsi que celle de trois directeurs de journaux radicaux et radicaux-socialistes de Damas et de Beyrouth.

Ces six inculpés sont poursuivis pour avoir tenté de provoquer une insurrection en Syrie contre le gouvernement du Liban.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX

La délégation américaine à la Commission préparatoire du désarmement

Genève, 30 mars. — La légation des Etats-Unis à Berne vient d'informer officiellement le secrétaire général de la Société des Nations que la délégation des Etats-Unis à la Commission préparatoire de la Conférence pour la réduction des armements, convoquée à Genève, le 18 mai, sera composée de la façon suivante:

L'Hon. Hugh S. Gibson, ministre des Etats-Unis en Suisse, représentera les Etats-Unis à cette commission. Il sera assisté de MM. Allen W. Dulles, conseiller de légation; Dorsey Richardson, du département d'Etat; major général Dennis E. Nolan, brigadier général H. A. Smith; major George V. Strong, du ministère de la Guerre; amiral Hilary P. Jones; contre-amiral Andrew T. Long; capitaine Adolphes Andrews, du ministère de la Marine.

LES DRAMES

UNE TRAGEDIE EN WAGON

Budapest, 30 mars. — Une tragédie s'est déroulée dans le compartiment d'un train express allant de Budapest à Tomesvar. Un voyageur avait placé, dans le filet à bagages, une lourde pièce métallique.

Un officier hongrois qui voyageait avec sa femme et son bébé lui fit l'observation que le lourd objet pourrait tomber et causer un malheur. Le voyageur, après des paroles aigres-douces, refusa de déplacer l'objet, quand soudain, au moment où le train arrivait dans une courbe de la voie, le filet se rompit et la pièce fracassa la tête de l'enfant et blessa assez sérieusement la mère.

Fou de douleur, l'officier hongrois tira alors son revolver et abattit le voyageur.

UN JEUNE ARTISTE DE CINÉMA

(Wide World photos).

« BIG BOY »

un jeune artiste de cinéma, âgé de deux ans, qui vient de terminer son premier film

UN NOUVEL ESSAI DE MOBILISATION COMMUNISTE

Les métallurgistes de la Seine invités à faire grève le 1er avril

Paris, 30 mars. — La C.G.T.U., émanation du parti communiste, organise de temps à autre une manifestation partielle de ses troupes. Nous avons eu, au début du mois de mars, une grève générale de vingt-quatre heures du bâtiment. On se souvient qu'elle provoqua de violentes collisions avec la police. Cette fois, ce sont les métallurgistes et ouvriers de la voiture-aviation qui sont invités par l'Union des Syndicats de la Seine « à déserter les usines, jeudi 1er avril, à midi, et à se rendre en masse à un meeting monstre qui aura lieu à 14 heures, au Gymnase Japy ».

Dans quelles proportions les métallurgistes de la région parisienne, dont un tiers à peine est affilié aux syndicats unitaires, répondront-ils à cet appel? Il serait téméraire de faire un pronostic: tout dépendra de la façon dont sera assurée par les pouvoirs publics la liberté du travail.

Bien entendu, les étrangers, qui constituent un effectif important dans la métallurgie, sont particulièrement conviés à cette « démonstration de masse » et aussi bien dans l'*Humanité* que sur les murs de la banlieue industrielle, on peut lire de nombreux appels en italien, en hongrois et en arabe.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un camion automobile s'écrase contre un mur Cinq morts

Dieppe, 30 mars. — A l'entrée d'Ouville-la-Rivière, au bas de la descente de Dieppe, un camion-automobile conduit par le chauffeur Lucien Padé, âgé de 28 ans, marié, père d'un enfant, s'est écrasé contre le mur d'un immeuble.

M. Lucien Padé prit en cours de route quatre personnes: M. et Mme Cromelynck, de nationalité belge et leurs deux enfants, âgés de huit et deux ans.

Par suite de la violence du choc, le chauffeur et les quatre personnes qui l'accompagnaient, ont été tués.

Une auto fait panache: Deux tués, un blessé

Draguignan, 30 mars. — A Saint-Aygulf, une automobile sur laquelle se trouvait le chauffeur et quatre employés d'un expéditeur en vins, a fait panache dans un ravin et a glissé vers la mer. Quand on a relevé le véhicule, deux hommes avaient été tués sur le coup et un autre très grièvement blessé.

Le droit d'héritage est rétabli en Russie

Moscou, 30 mars. — On annonce qu'il est maintenant permis, dans la République des Soviets, de transmettre ses biens par héritage et cela sans limite. Telle est la portée d'un décret qui vient d'être mis en vigueur. Jusqu'à présent, on le sait, aucun sujet des Soviets ne pouvait hériter d'une somme supérieure à 5.000 dollars.

Les navires coulés dans les Dardanelles

Ils vont être renflués

Constantinople, 30 mars. — Le gouvernement turc vient de passer contrat avec une firme italienne pour renflouer les navires de guerre et les transports coulés dans les Dardanelles: 39 navires à renflouer.

Le gouvernement turc aura droit à 90 % des sommes d'argent retrouvées. Il pourra acheter les navires relevés ou, d'accord avec la firme, les vendre à un tiers.

Un paquebot secourt un équipage sans vivres

Cherbourg, 30 mars. — Le paquebot « Ausonia », qui est arrivé ce matin venant du Canada, s'est porté en cours de route au secours d'un bateau finlandais dont l'équipage, composé d'une douzaine d'hommes, manquait totalement de vivres.

Le commandant de l'« Ausonia » combla ces malheureux de pain, de conserves, de vin et de tabac, et l'« Ausonia » reprit sa route pour Cherbourg où il arriva deux jours en retard sur son horaire.

LA CONQUETE DE L'AIR

Un avion pour quarante passagers

Londres, 30 mars. — M. Fokker, constructeur d'avions, étudie un projet d'avion qui permettrait, au moyen d'une deuxième plateforme, de transporter 40 personnes.

COLLISION DE TRAINS EN COLOMBIE

Une vingtaine de blessés

Bogota (Colombie), 30 mars. — Un express allant de Bogota à Girardot, est entré en collision avec un train de marchandises. Deux voitures de 1re classe ont été projetées dans la rivière. On compte jusque maintenant une vingtaine de blessés.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

— **Au cours d'un orage** survenu dans l'Ain, la grêle est tombée en abondance, causant des dégâts, notamment dans le sud du département.

— **On annonce que la santé de la duchesse de Rohan**, douairière, qui a dû subitement s'aliter, inspire à son entourage les plus vives inquiétudes.

— **Le Conseil municipal de Metz** a décidé de conférer au maréchal Foch le titre de citoyen d'honneur de la ville de Metz. La cérémonie officielle aura lieu le 2 mai, le maréchal ayant accepté de venir à Metz pour inaugurer l'exposition coloniale des médaillés militaires.

— **M. de Jouvenel** est arrivé en automobile, venant de Beyrouth: il est l'hôte du maréchal Plumer, avec lequel il aura des entretiens qui porteront probablement sur les problèmes relatifs à la Syrie et à la Palestine.

— **Un malfaiteur dangereux**, auteur de nombreux cambriolages, Adimond Machlowitz, âgé de 35 ans, sujet polonais, avait été condamné à trois ans de prison à Metz, en 1925, et s'était évadé. Il vient d'être arrêté.

— **Des inspecteurs ont arrêté**, à son domicile, à Paris, Auguste Coste, 48 ans, employé de commerce, qui était le destinataire d'un colis envoyé par une dame Berthe Plessis, d'Angers, et qui contenait des pièces d'or. Tous deux seront poursuivis.

— **Des inspecteurs** ont arrêté, à Paris, Charles Brandebourg, dit Brandebourgeois, 42 ans, qui aurait commis pour une somme de 500.000 francs d'escroqueries au cautionnement.

ETRANGER

— **Le prince de Galles** a passé une bonne nuit. Son état est satisfaisant. L'état de la princesse Victoria est stationnaire.

— **Le nouveau gouvernement hongrois** est définitivement constitué sous la présidence du général Averescu. M. Mitilineu devient ministre des affaires étrangères.

— **La première rencontre entre les délégations** polonaises et allemandes pour la négociation d'un traité de commerce, aura lieu vers la moitié du mois d'avril.

— **En Hongrie**, le Roi a chargé M. Averescu de former le gouvernement.

— **L'Anglo-French-Luncheon-Club**, présidé sous la présidence de Sir Edmond Gosse, l'homme de lettres anglais bien connu, commandeur de la Légion d'honneur, dans le but de resserrer les liens anglo-français, a donné, à Londres, son premier déjeuner annuel en l'honneur de M. de Fleuriau, ambassadeur de France.

— **Une dépêche d'Athènes** aux journaux londoniens annonce que le général Pangalos a fait connaître officiellement hier qu'il posait sa candidature à l'élection présidentielle qui doit avoir lieu en Grèce.

— **Mlle Anna Sarto**, sœur du Pape Pie X, est décédée à l'âge de 76 ans. Anna Sarto n'avait jamais quitté son frère. C'est ainsi qu'elle était venue rendre à Rome lors de l'élévation de celui-ci au pontificat.

— **Le jeûneur allemand Jolly** a interrompu son jeûne, après s'être abstenu de prendre aucune nourriture pendant quarante-quatre jours.

— **M. Gabriel d'Annunzio** souffre, depuis quelques jours, d'une influenza bénigne. La maladie, qui suit son cours normal, est due au surmenage que s'est imposé le poète ces derniers jours, malgré un rhume.

PETITES RECETTES PRATIQUES

ASSOUPLISSEMENT DES CHAUSSURES DE CHASSE

Le cuir mal entretenu durcit, blesse les pieds, s'use rapidement. On assouplit les chaussures de chasse à l'aide de la vaseline ou de la lanoline. Voici une préparation qui, appliquée tous les quinze jours, entretient les brodequins dans le plus parfait état de souplesse et en assure l'imperméabilité. Faire fondre ensemble: 30 gr. de suif de mouton, 25 gr. de cire jaune, 16 gr. de résine et bien mélanger. Ajouter un demi-litre d'huile de lin et retirer du feu en continuant de remuer jusqu'à refroidissement complet. Cette composition se conserve parfaitement à l'abri de l'air et s'emploie à l'aide d'une brosse.

DESTRUCTION DES CHENILLES

On détruit radicalement les chenilles dans les plantations de choux ou sur les arbres fruitiers, en dirigeant sur les agglomérations de ces insectes, à l'aide d'un pulvérisateur, un nuage de pétrole d'une excessive ténuité ou de la fleur de soufre. Une pulvérisation à l'aide d'un mélange de 250 gr. de savon noir dans 10 litres d'eau, donne également de bons résultats. Le chaux en poudre ou le superphosphate de chaux, répandu sur les plantes, le soir, à la rosée, peuvent être employés avec succès.

POUR FAIRE DISPARAITRE LES TACHES DE GOUDRON ET DE CAMBOUIS

Lorsque la tache est fraîche, on applique successivement pour la faire disparaître, du savon, de l'essence de térébenthine et de l'eau, sur les étoffes blanches. Sur les étoffes de couleur, on frotte d'abord la tache avec un morceau de lard ou savonne, puis au bout de quelques heures, on lave à l'eau puis à l'essence de térébenthine. Sur la soie on opère de même, mais en remplaçant l'essence de térébenthine par de la benzine. Lorsque la tache est ancienne, on la rafraîchit d'abord avec un corps gras, huile d'olive ou beurre, avant d'appliquer les traitements indiqués.

CONTRE L'INSOLATION

Placer le malade à l'ombre, déboutonner ou délacer ses vêtements; faire sur tout le corps des lotions avec de l'eau froide; appliquer sur la tête et sur le visage des compresses d'eau glacée, additionnée si possible d'eau de Cologne ou de vinaigre.

POUR S'ORIENTER AVEC UNE MONTRE

Tournez le dos au soleil et placez la petite aiguille de votre montre dans le sens de l'ombre produite par votre corps. Si vous imaginez alors une ligne partant du centre du cadran de la montre et passant par midi, la bissectrice de l'angle formé par cette ligne et la petite aiguille indiquera le nord, mathématiquement.

SERGE DAVEIL.

Le ministre récompense des aviateurs victimes d'un accident

Paris, 30 mars. — Après enquête, le ministre vient de proposer pour la Médaille militaire, le maître armurier Suchey, et à titre exceptionnel le pilote Pesnel-Favory; tous deux ont été grièvement blessés le 11 janvier dernier, leur hydravion ayant heurté un tas de charbon à l'amerrissage, capota et prit feu. Le lieutenant de vaisseau Dayrand qui les accompagnait avait cessé de vivre lorsqu'on dégagea son corps des débris de l'appareil.

UNE CIRCULAIRE POUR ASSURER LA DECENCE DES AUDIENCES JUDICIAIRES

Paris, 30 mars. — Son attention ayant été appelée à plusieurs reprises sur le malaise douloureux qu'avait fait naître au cours de certaines audiences criminelles, l'attitude du public, plus avide de spectacle que soucieux de la dignité de la Justice, M. Pierre Laval, garde des Sceaux, vient d'adresser aux parquets généraux une circulaire qui rappelle les instructions déjà données à ce sujet.

M. Malvy vient à Paris consulter son médecin

Paris, 30 mars. — Le bruit que M. Malvy était de nouveau à Paris a couru à la Chambre et on ajoutait qu'il allait reprendre la direction de ses services ministériels.

En vérité, il s'agissait simplement d'un séjour de quelques heures de M. Malvy à Paris, où il était venu consulter son médecin. Sitôt la consultation terminée, M. Malvy est reparti. Il devra encore se reposer huit ou dix jours.

DERNIÈRE HEURE

LES PROJETS FINANCIERS

LA SITUATION DU MINISTÈRE A LA CHAMBRE

Paris, 30 mars.

La situation parlementaire s'est sensiblement améliorée. Les exhortations faites à ses amis par M. Herriot ont certainement rallié au Gouvernement quelques-uns des radicaux-socialistes qui avaient contribué par leur abstention, ou leur vote, à renverser le 6 mars le précédent Cabinet.

D'après les estimations courantes, le Cabinet aurait contre lui 200 à 220 voix au grand maximum. Le ministère pourrait ainsi obtenir 230 à 250 voix, ce qui assurerait au vote du projet financier une majorité d'une vingtaine de voix.

La Commision sénatoriale des Finances a examiné le budget de la Guerre

Paris, 30 mars. — M. Charles Dumont a fait un exposé général et une analyse complète du budget de la Guerre, qui a rapporté à la Commission 178 millions de réductions de crédits sur les bases du budget voté par la Chambre. Mais en même temps, il a fait ressortir la nécessité, pour faire œuvre de sincérité budgétaire, de relever l'ensemble des crédits de 777 millions, tant pour tenir compte des résiliations que la monnaie a subies depuis que le budget a été présenté, que pour assurer la concordance des crédits avec les besoins constatés de la défense nationale. La surcharge définitive du budget de la Guerre se trouvera donc être de 600 millions.

La Commission en a terminé, maintenant, avec les budgets des dépenses. Ainsi qu'on le voit, elle a réalisé environ 680 millions de réduction de crédits qui auraient allégé d'autant la charge du contribuable pour 1926.

Paris, 30 mars. — Le président a fait connaître que les économies réalisées à la date du 29 mars, sur les divers budgets examinés par la Commission, s'élèvent à 205 millions.

L'EMPEREUR D'ANNAM REÇU PAR M. DOUMERGUE

Paris, 30 mars. — Le Président de la République a reçu cet après-midi le prince Ving-Tuy, qui a été intronisé récemment comme empereur d'Annam, sous le nom de Bao Dai.

Le jeune prince, qui revient en France, pour continuer ses études, était accompagné de M. Charles, résident supérieur honoraire des colonies.

M. Gaston Doumergue a ensuite reçu le prince Sinat Kagan, ministre de Perse à Paris.

M. PAUL-BONCOUR VA FAIRE UN VOYAGE D'ETUDE EN POLOGNE

Paris, 30 mars. — Profitant des vacances de Pâques, M. Paul Boncour, délégué de la France à la S. D. N., président du Comité d'études de la Défense nationale, quittera Paris demain 31 mars, se rendant en Pologne, où il va faire un voyage d'études.

UN DEJEUNER EN L'HONNEUR DE NOTRE AMBASSADEUR A LONDRES

Londres, 30 mars. — Au déjeuner offert par l'« Anglo-french luncheon-club » en l'honneur de l'ambassadeur de France, le président sir Edmond Gosse a exprimé l'espoir que le nouveau club amènerait un contact anglo-français de plus en plus étroit.

LES PRESTATIONS EN NATURE D'ORIGINE SARROISE

Paris, 30 mars. — Le ministère des Finances communique la note suivante:

La Commission des Réparations devant fixer prochainement pour chacun des pays intéressés le contingent de livraisons en nature qui peuvent être fournies par le territoire de la Sarre, il est rappelé, en raison des conditions particulières auxquelles sont soumises ces prestations, que les créateurs éventuels auront, avant de passer des contrats, à s'informer auprès du service des prestations en nature (21, rue de l'Université), si le ministre des Finances autorise leur imputation sur le contingent attribué à la France.

LES TRAVAUX DES PORTS MARITIMES

Paris, 30 mars. — Le groupe sénatorial des intérêts maritimes a examiné les articles du projet du budget de 1926 concernant les travaux des ports maritimes.

Le groupe a décidé à l'unanimité de protester contre la diminution de 20 millions apportée par la Commission des Finances sur les crédits d'amélioration et d'extension des ports maritimes, et de demander au Sénat, par un amendement, de rétablir le chiffre de 40 millions voté par la Chambre.

LES VUES CINÉGRAPHIQUES DES DÉPARTS DE FORÇATS SONT INTERDITES

Paris, 30 mars. — M. Pierre Laval, garde des Sceaux, ministre de la Justice, vient de donner des instructions pour que soient formellement interdites les vues cinégraphiques qui se font périodiquement à l'occasion du départ de convois de forçats qui quittent l'île de Ré pour le bagne.

Le ministre estime, en effet, qu'une telle publicité doit être proscrite.

LA MORT DU DUC D'ORLEANS

La Cour de Belgique prendra le deuil

Bruxelles, 30 mars. — La Cour de Belgique prendra le deuil du duc d'Orléans jusqu'à 5 avril.

UN VOL AUDACIEUX A PARIS

Deux bandits, revolver au poing, pénètrent dans une bijouterie et s'emparent de 200.000 francs de bijoux

Paris, 30 mars. — Ce soir vers 7 h. 15, deux malfaiteurs ont pénétré, revolver au poing, dans une bijouterie située 46, rue Pigalle, et après avoir menacé de leurs armes les personnes qui se trouvaient dans le magasin, ils ont emporté 200.000 fr. de bijoux.

Le commissaire de police du quartier Saint-Georges a averti la police judiciaire, qui a envoyé sur les lieux le service anthropométrique et des inspecteurs.

Paris, 30 mars. — L'agression contre la bijouterie, commise au moment où la rue Pigalle est particulièrement animée, révèle une audace surprenante et une rare habileté.

Mme Daisy, qui tient depuis plusieurs années le n° 46 de la rue Pigalle, commerce de bijouterie, a fait de l'agression le récit suivant:

Il était un peu plus de 7 h., lorsque deux clients correctement vêtus, paraissant âgés d'une trentaine d'années et s'exprimant avec un fort accent étranger, entrèrent dans mon magasin et demandèrent à voir divers bijoux de prix. Sans la moindre défiance, je sortis des vitrines une collection de bagues avec brillants, ainsi que plusieurs pendentifs de valeur. C'est alors que l'un des deux visiteurs, portant des lunettes d'écaille, prétexta que les bijoux ne l'intéressaient pas et me demanda si je n'avais pas des diamants plus gros à lui présenter.

A peine avais-je tourné le dos pour me diriger vers mon coffre, que son camarade, braquant sur moi son revolver, me dit: «Nous sommes des voleurs, ne poussez pas un cri ou vous êtes morte.»

Profitant de ma frayeur, son complice ramassa tout ce qui se trouvait à la portée de sa main, puis les deux bandits partirent tranquillement sans éveiller le moindre soupçon sur leur passage.

Le service anthropométrique de la police judiciaire a relevé de nombreuses empreintes.

M. MYRON T. HERRICK EST ARRIVÉ A FEZ

Rabat, 30 mars. — M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis en France, est arrivé à Fez, accompagné du colonel Mott. Il a été reçu par la Chambre de commerce dont le président lui a souhaité la bienvenue.

L'ENQUÊTE sur la mort de Maurice Ridard

M. Robe a entendu divers témoignages

Paris, 30 mars. — M. Robe, juge d'instruction, poursuivant son enquête sur la mort de l'étudiant Ridard, a entendu le frère de la victime, M. Adrien Ridard, qui n'a pu que répéter ce qu'il avait déjà dit hier.

D'autre part, l'inspecteur principal des gardiens de la paix, M. Jovet, a déclaré que lorsque ses hommes s'emparèrent, sur son ordre, du drapeau tricolore, il n'y eut pas bagarre. Le choc s'était produit précédemment; ce fut alors seulement que la colonne demi-dispersée revenant en arrière, que se produisit l'incident du drapeau.

Un témoin, M. de Trognoff, a soutenu au contraire qu'à ce moment, il y eut des coups de la part des agents, mais il n'a pas vu M. Ridard au moment où il fut atteint. On ignore encore le nom du porte-drapeau.

M. Barthélémy, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, a été chargé d'interroger les gardiens de la paix et gardes municipaux présents au moment de la bagarre.

LES CORPS DE TRENTE-HUIT PRISONNIERS MORTS EN ALLEMAGNE SONT ARRIVÉS A LYON

Lyon, 30 mars. — Aujourd'hui, à 11 h., à la gare de Lyon-Part-Dieu, a eu lieu la cérémonie de réception de trente-huit corps d'anciens prisonniers de guerre, retour d'Allemagne. Les honneurs militaires ont été rendus.

L'affaire d'espionnage des centres d'aviation

Les inculpés sont renvoyés devant le Tribunal correctionnel

Paris, 30 mars. — Le juge d'instruction, M. Peyre, a clos son enquête dans l'affaire d'espionnage, où sont impliqués les trois Anglais arrêtés le 7 décembre dernier, MM. John Leather, Oliver Philipps et William Fischer, et leurs complices, les femmes Marthe Mareuil et la danseuse Andrée Lefebvre, arrêtées à Toulon. Les deux dernières, et particulièrement Marthe Mareuil ont pour le compte de Leather et ses associés, recueilli des renseignements sur l'aviation maritime dans nos ports et l'artillerie.

Inculpés d'espionnage et d'avoir recueilli ou tenté de recueillir des renseignements intéressant la sûreté et la défense de l'Etat, tous trois viennent d'être renvoyés devant le tribunal correctionnel de la 1re Chambre.

M. le substitut Feramy se tiendra à la prévention.

UNE MANIFESTATION DES EMPLOYÉS DU TÉLÉGRAPHE A PARIS

Paris, 30 mars. — Une courte manifestation s'est produite aujourd'hui, au Central télégraphique, au moment du changement du service de midi.

Les manifestants réclamaient le paiement de solde des arrérages des traitements consentis pour 1925.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Ecrasé deux fois

Celmont-Ferrand, 30 mars. — Près de Riom, une camionnette automobile passe sur le cadavre étendu sur la route de Pierre Dugour, 31 ans, cultivateur. L'enquête établit que Dugour a été tué par une autre auto qui l'avait traîné sur plusieurs mètres et dont le conducteur a pris la fuite.

VICTIME DE SON IMPRUDENCE

Marseille, 30 mars. — Une jeune femme de 26 ans constatant que la conduite de la fosse d'aisance était obstruée, y descend pour la déboucher. Des émanations de gaz la font tomber évanouie: elle meurt asphyxiée.

UN CHALUTIER ÉCHOUE EN ÉCOSSE

Sept matelots noyés

Oban (Ecosse), 30 mars. — Un chalutier a échoué au large d'Oban. Deux marins ont pu gagner la rive à la nage; sept autres ont été noyés.

UN PONT S'ECROULE sur un TRANSPORT

Trois blessés

Lorient, 30 mars. — Une partie du pont du transport de l'Etat « Seyne », chargé de tôles destinées aux constructions navales, s'est écroulé. Trois hommes ont été blessés: Edmond Morin, et Raphaël Evanno, atteints aux deux jambes et et Lecort Edouard, qui a eu la jambe droite brisée. Tous trois ont été transportés à l'hôpital maritime. Leurs blessures ne sont pas mortelles.

COURTES DÉPÊCHES

Un des rares survivants des guerres de Crimée et d'Italie, M. Gros, habitant Segalay (Yonne), vient de mourir à l'âge de 93 ans.

— **Les négociations** pour la conclusion d'un traité de commerce turco-russe commenceront le 1er avril.

— **La Commission des douanes et conventions commerciales du Sénat** a adopté sur le rapport favorable de M. Tissier, la proposition de loi votée par la Chambre, tendant au relèvement immédiat des droits d'entrée sur le carbonate de baryte.

Marché des changes à l'Etranger

du mardi 30 mars 1926

Londres: Sur Paris, 141.37; sur Bruxelles, 132 1/2. Esc. hors banque, 4 3/8; Prêt à court terme, 4 1/2.

New-York: Sur Paris, 342 1/2; sur Londres, 464.34; Câb. transf., 466.51; sur Bruxelles, 370.00.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE. — Aujourd'hui se disputa, au Cercle Royal de Bruxelles, le Championnat d'Europe de Boxe, entre Kessé Devos et Eddie SAR, le prince Léopold assistera à la réunion.

HIPPISME

LES COURSES A ZELLICK du mardi 30 mars 1926

Prix des Etelons (3.000 fr., 2.000 m.): 1er, Qui Est La (Kilian); 2e, Ste Sudgerie; 3e, Gaudergant. — Non placés: Fumet, Fjeld II. — Paris mutuel: Pesage, 33,50, 15,50, 11,50; place, 16,50, 22,50, 18,50.

Prix des Haras (3.000 fr., 2.000 m.): 1er, Nagnon (Kilian); 2e, Cadoux; 3e, Nanda. — Non placés: Marcelle, Retour, Dupleur. — Paris mutuel: Pesage, 15,50, 6,00, 6,00; place, 25,50, 11,50, 6,50.

Prix des Foals (3.000 fr., 2.000 m.): 1er, Sainbeg (Renardat); 2e, Pesnel; 3e, Caramel. — Non placés: Gaine Fondée, Rosa, Tarquinius, Qalqa, etc. — Paris mutuel: Pesage, 31,50, 10,50, 6,00, 17,00, 7,50, 6,50, 15,50, 16,50.

Prix des Produits (3.000 fr., 2.000 m.): 1er, Marcarde (Olive Cordé); 2e, A la Guerre; 3e, Ile. — Non placés: Valrose, Chamant, Bois Fossé, Lumen. — Paris mutuel: Pesage, 6,00, 12,50, 10,50, 10,50, 10,50, 18,50, 8,50, 7,50.

Prix des Poulinières (4.000 fr., 2.100 m.): 1er, Unanime (Sewerin); 2e, Vieux Turbout; 3e, Jean Sans. — Non placés: Tag, Rodolphe. — Paris mutuel: Pesage